



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE **Communiqué de presse**

Laval, le 13 septembre 2013 – Le Conseil régional de l'environnement (CRE) de Laval est fier de rendre public son [aide-mémoire](#) sur les procédures référendaires décisionnelles et les consultations publiques.

Le CRE de Laval a développé cet aide-mémoire pour informer et faciliter la tâche aux citoyens qui souhaitent connaître les procédures à suivre lors de la publication d'avis publics puisque tout avis public, (concernant un changement de zonage par exemple), peut avoir des impacts sur le milieu et la qualité de vie des citoyens.

L'aide-mémoire décrit les rôles et responsabilités des différents acteurs en matière d'aménagement du territoire. On y explicite aussi quelques outils de planification, tels que le *Plan métropolitain d'aménagement et de développement* (PMAD) et le *Schéma d'aménagement et de développement* (SAD). Les dispositifs de réglementation, qui fixent les normes et les critères d'évaluation encadrant la construction et l'usage des bâtiments et du sol sont également survolés afin de mieux habilitier les citoyens. Les mécanismes de participation citoyenne et de consultation publique sont également présentés par souci de clarification quant à la juste part de devoir et de pouvoir que détient chaque citoyen face aux procédures décisionnelles publiques.

En publiant un tel document, le CRE de Laval souhaite encourager la participation citoyenne et donner aux citoyens les moyens pour qu'ils puissent comprendre et entreprendre les démarches nécessaires pour exprimer leur opinion, qu'elle soit favorable ou défavorable.

-30-

Pour plus d'informations :

Guy Garand, Directeur général

Conseil régional de l'environnement de Laval

guy.garand@credelaval.qc.ca

Le Conseil régional de l'environnement de Laval a été fondé en janvier 1996 par les citoyens et les organismes environnementaux de la région. Sa mission est d'améliorer la qualité de l'environnement et de promouvoir le développement durable.